PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 05 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le cinq décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LA RONDE, sous la présidence de M. SERVANT Jean-Pierre, Maire.
Etaient présents : MM. SERVANT, PICHOT, PACREAU, PARPAY, CAILLAUD, TURGNÉ, Mmes GUINET, ROY-DRAPPIER, LOREAU, APPERCE, BOTREL. Excusés : Mme FEMOLANT- Mme NEUFCOUR-LIGONNIERE (pouvoir) –M.GUILLAUME
Secrétaire de séance : M. CAILLAUD
Date de convocation : 29/11/2017

-:-:-:-:-:-

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 24 Octobre 2017.

REORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire informe que le Conseil d'école, lors de sa réunion du 28 novembre dernier, s'est prononcé pour un retour à la semaine scolaire de 4 jours.
Les communes de ST CYR DU DORET et LA RONDE doivent délibérer à ce sujet.
Après discussion et avoir procédé à un vote (1 « contre », 2 « abstentions », 9 « pour »), le Conseil Municipal est favorable au retour à la semaine scolaire de 4 jours.

REHABILITATION DES ANCIENNES HALLES

Monsieur le Maire informe de la nécessité d'effectuer des travaux complémentaires (suite à la modification des fondations et à la réglementation parasismique). Plusieurs avenants doivent être passés.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de faire ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants avec les entreprises :
- LES BATISSEURS CHARENTAIS (21 250,00 € ht) –lot 1 ;
- GUYONNET (1552,90 € ht) –lot 2 ;
- THINON (2488,80 € ht) – lot 5 ;
- ATLANROUTE (moins-values 2060,00 € ht) – lot 12

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2018.

TRANSFERT DE PROPRIETE

L'embarcadère départemental de Bazoin est desservi par la voie communale 106 qui débute au petit pont de la Croix des Marys (ouvrage transféré dans le domaine départemental).
Monsieur le Maire souhaite que cette voie communale soit classée dans la voirie départementale.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à la proposition de céder une partie de la VC 106 au Conseil Départemental de la Charente Maritime et autorise Monsieur le Maire à engager la demande de ce transfert de la voie communale 106 qui part de la RD 116 « La Croix des Marys » au lieudit « Bazoin » limite Vendée.

DECISION MODIFICATIVE n° 3 (sur exercice 2017)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'inscrire des crédits supplémentaires sur le budget.

FONCTIONNEMENT		
RECETTES		
Total		
DEPENSES		
Charges financières	66111	346.35
Dépenses imprévues	022	-346.35
Total		
INVESTISSEMENT		
RECETTES		
Régularisation Ecritures (travaux BAR 2016)	2313/187	38543,55
Total		**38543,55**
DEPENSES		
Régularisation Ecritures (travaux BAR 2016)	2313/187	38543,55
Opération 83 Travaux de Voirie	2151	2732,00
Dépenses imprévues	020	-2732,00
Total		**38543,55**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées dans la présente décision modificative.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe que le Président de la minoterie de COURCON souhaiterait faire une réunion dans la salle des fêtes de LA RONDE le 14 décembre prochain. Monsieur le Maire propose qu'on lui facture la location 100 €.
Après en avoir délibéré et avoir procédé à un vote (1 « contre », 2 « abstentions », 9 « pour »), le Conseil Municipal décide de fixer à 100 € la location de la salle des fêtes pour la réunion de la minoterie de Courçon.

DIVERS

- Bar-restaurant : Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre écrite par Madame Bénédicte CHAUSSADE.
- L'association FC2C a demandé l'autorisation d'occuper le terrain de l'ancien embarcadère pour y organiser une fête : un accord de principe est donné. Monsieur le Maire se renseignera des responsabilités de la collectivité.
- Patrice PACREAU informe du projet de « Visite Insolite du Village » par la CDC Aunis Atlantique le weekend du 15 septembre 2018.

- La cérémonie des vœux est fixée au samedi 13 janvier 2018 à 11h30.